

AUE

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ARCHITECTE - URBANISTE DE L'ÉTAT 2019

DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :
DU VENDREDI 31 AOÛT AU VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018

INFORMATION DES RÉSULTATS : LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018
DÉBUT DE LA PRÉPARATION : SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018

**L'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION NE VAUT PAS RECEVABILITÉ
DE LA CANDIDATURE AU CONCOURS.**

Les documents d'inscription à la préparation du CONCOURS AUE 2019 sont à télécharger sur le site de l'ENSAPLV, rubrique "Études et scolarité... / Formation continue AUE" :
<http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=formation-continue-AUE>

► **Contacts préparation AUE**

Marie-Françoise SOTTO : 01 44 65 23 45
marie-francoise.sotto@paris-lavillette.fr

► QUI SONT LES AUE ?

Au cœur de l'action publique, les architectes urbanistes de l'État (AUE) forment un corps interministériel⁽¹⁾ d'encadrement supérieur assurant, à tous les échelons de l'État, des fonctions de direction, d'étude et d'expertise dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'architecture et du patrimoine, du paysage et des sites. Ils participent à l'élaboration des politiques publiques relatives à ces domaines et accompagnent les décideurs locaux dans leurs projets.

Un concours national de recrutement est organisé chaque année par ses ministères de tutelle. Il est suivi d'une formation d'un an, assurée conjointement par l'École de Chaillot et l'École nationale des ponts et chaussées.

Le concours est ouvert aux architectes diplômés : DPLG, DEA+HMONP ou diplôme européen reconnu comme équivalent et ouvrant l'accès au titre d'architecte en France. Pour le concours interne : architectes contractuels de l'État ou des collectivités et sous certaines conditions des ingénieurs des travaux publics, géographes⁽²⁾...

Les AUE sont ensuite titularisés et affectés à leur premier poste dans l'un des ministères de tutelle du corps, en administration centrale ou dans les services déconcentrés. Forte d'une grande diversité de profils et d'expériences, chaque année une nouvelle promotion d'architectes lauréats du concours (une quinzaine de personnes environ) met ainsi ses compétences au service de l'action publique.

► CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

Le ministère de la Culture et de la Communication encourage et soutient l'évolution de la formation des architectes. Il s'agit principalement d'accompagner la diversification des exercices professionnels des architectes, notamment "dans les domaines de la maîtrise d'ouvrage, de l'urbanisme, du BTP et auprès des décideurs politiques". Les AUE agissent précisément à la croisée de ces préoccupations relatives à l'architecture, à l'urbanisme, au patrimoine et aux politiques publiques. Afin de favoriser la diversité dans l'exercice professionnel des architectes et de participer à la qualité du recrutement annuel des AUE, l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la-Villette propose désormais un module de préparation au concours d'AUE.

1. Ministères de tutelle du corps: ministère de la Culture et de la Communication (MCC), en charge de l'architecture et du patrimoine; ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM), en charge de l'équipement et de l'environnement; ministère du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD).

2. Pour davantage de précision: se reporter au décret n°2004-474 du 2 juin 2004 portant statut du corps des architectes et urbanistes de l'État et la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 rela-

tive à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

**LA PRÉPARATION AU
CONCOURS 2019 DÉBUTERA LE
SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018
ET SE DÉROULERA DANS LES
LOCAUX DE L'ENSAPLV**

LIEN VERS LES ANNALES DU CONCOURS :
[http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/
architecte-et-urbaniste-de-l-etat-r62.html](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/architecte-et-urbaniste-de-l-etat-r62.html)

Informations concernant le concours sur le site du ministère :
[http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/
architecte-et-urbaniste-de-l-etat-aue-concours-a133.html](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/architecte-et-urbaniste-de-l-etat-aue-concours-a133.html)